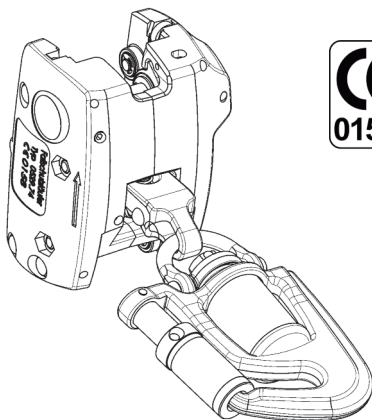


Instructions d'utilisation

pour le type 0529.74 et 0529.7430

HACA - Glissière antichute**HACA
LEITER**

III. 1

Français

Jour de la production:

Numéro de série:

Contrôle final HACA

Signature:

- 1. Généralités
 - 1.1 Sécurité
 - 1.2 Contrôle et vérification
 - 1.3 Entretien / maintenance / réparations
- 2. Utilisation
- 3. Accessoires
 - 3.1 Rails antichute
 - 3.2 Butées de fin de course
 - 3.3 Clapets de retrait
 - 3.4 Plaques signalétiques
- 4. Signalisation
- 5. Normes et directives
- 5. Service de contrôle
- 7. Documentation
- 8. Fiche de contrôle



Tout d'abord lire – puis utiliser!
Attention :
danger mortel en cas d'utilisation incorrecte!
Si vous avez des questions relatives à l'application,
veuillez vous adresser à notre maison mère à
Bad Camberg.

1. Généralités

L'exploitant de ce système de protection doit garantir que ces instructions de service soient conservées avec la glissière antichute. La glissière antichute, y compris le rail antichute, répond à la norme EN 353-1:2018 et à la norme VG11 CMB/P/1 1.073. C'est une partie de système, qui représente un système antichute selon EN 363 en combinaison avec un harnais de sécurité selon EN 361.

Une échelle d'accès doit être équipée d'une protection antichute selon la norme DIN EN ISO 14122 à partir de 3m et conformément à la norme DIN 18799 à partir de 3 m. En cas de chute, jusqu'à 6kN peuvent être transférés à la structure du bâtiment via le rail et le glissière antichutes.

La glissière antichute présente les caractéristiques suivantes:

- Elle ne doit être utilisée que par une personne à la fois.
- Le poids minimum admis de l'utilisateur ne doit pas être inférieur à 40 kg et supérieur à 150 kg.
- La glissière antichute limite la force de traction horizontale maximale, afin que l'utilisateur ne puisse pas basculer en arrière.
- La glissière antichute limite la vitesse maximale, ce qui ne permet alors qu'une montée normale.
- La glissière antichute dispose de trois fonctions de rattrapage indépendantes l'une de l'autre.
- Si la fonction de rattrapage horizontale ou dépendante de la vitesse est en premier déclenchée, cela déclenche toujours ensuite la fonction verticale comme deuxième redondance.
- La dimension d'écart A entre la glissière antichute et le point d'accrochage mousqueton harnais de sécurité est de 190 mm.



Glissière antichute

Seule une personne par glissière antichute peut être accrochée. Pour assurer la sécurité de la personne à la glissière antichute, seul un harnais de sécurité selon EN 361 avec anneau de rattrapage avant peut être utilisé. La glissière antichute HACA ne doit être utilisée qu'avec les rails de protection antichute HACA originaux. D'autres combinaisons ne sont pas autorisées. Une combinaison et utilisation d'une glissière antichute ou d'un rail antichute de différents fabricants peut entraver le bon fonctionnement. Ceci entraîne un fonctionnement incorrect du système de protection antichute et met ainsi l'utilisateur en danger. Dans de telles circonstances, la société Lorenz GmbH u. Co. KG refuse la garantie pour le produit.



Choix du harnais

Le harnais de sécurité doit répondre à la norme EN 361. Il est nécessaire de procéder à une évaluation des risques conformément aux directives et lois nationales respectivement en vigueur dans le pays d'utilisation.

Le choix du harnais dépend des exigences posées sur le lieu de travail. Les systèmes de protection antichute HACA sont utilisés, conformément à sa détermination, pour la montée ou comme point d'accrochage horizontal.

Le harnais de sécurité doit avoir les anneaux de rattrapage appropriés pour l'utilisation prévue. L'élément de connexion du glissière antichutes doit être relié à l'œillet ou à la boucle d'arrêt des chutes avant du harnais complet (marquage "A") pour garantir une utilisation conforme à la norme EN 353-1. Si le harnais se détache pendant la procédure d'escalade, il doit être réajusté en position sécurisée. Ceux-ci sont signalés par un A majuscule. Les instructions d'utilisation du fabricant du harnais sont à respecter. Il ne faut utiliser que des harnais de sécurité sans sangles élastiques.

La glissière antichute doit être uniquement utilisée conformément à sa détermination. La voie de montée ne sert qu'à surmonter les différences de hauteur. Le travail sur l'échelle en utilisant la glissière antichute est interdit! Lors de travaux sur l'échelle, l'utilisateur doit en outre s'assurer à l'aide d'un système séparé, par exemple une corde de maintien selon la norme DIN 358. Le système de protection antichute HACA est prévu de manière à ce qu'une personne se trouve sur l'échelle à tous les 4 m de la voie de montée. Lorsque vous grimpez à plusieurs, nous prescrivons une distance de sécurité d'au moins 3 m. Avec les systèmes d'arrêt des chutes, il est essentiel que la position du dispositif d'ancrage / point d'ancrage minimise la chute libre.

Toutes les autres utilisations, mis à part celles autorisées par le fabricant, sont interdites. Des modifications ou des compléments effectués sur la glissière antichute ne doivent pas être réalisés sans l'autorisation écrite de HACA. Seul HACA ou des revendeurs spécialisés autorisés par HACA ont le droit d'y procéder. Les glissières antichute peuvent être utilisées dans une zone de températures de -40° C à +50° C. L'utilisateur doit répondre aussi bien aux conditions physiques qu'aux conditions de qualification en la matière. Les conditions physiques sont en général considérées comme prouvées, quand par exemple un contrôle de santé G41 a été effectué. Il faut ici toujours tenir compte de la condition physique et de la santé actuelle de l'utilisateur. Afin d'exclure une

mise en danger de l'utilisateur due à la diminution des capacités physiques, seuls les utilisateurs, qui sont en bonne santé et appropriés, ont le droit de monter. Les conditions de qualification en la matière se fondent sur les informations de ces instructions d'utilisateur et une formation pour l'utilisation de la glissière antichute. La glissière antichute fait partie de l'équipement de protection individuelle (EPI) et doit être conservée pendant le transport dans un moyen de transport approprié afin d'éviter des endommagements pouvant entraîner des fonctionnements incorrects. En cas de revente de l'équipement de protection individuelle dans un autre pays européen, il faut veiller à ce que les instructions d'utilisation et les notes de sécurité soient de même fournies. Avant l'utilisation de la glissière antichute, il est nécessaire d'assurer qu'il existe un plan des mesures de sauvetage, dont il faut tenir compte pour tous les cas d'urgence pouvant survenir pendant le travail.

1.1 Sécurité

Ne jamais utiliser une glissière antichute, dont le délai de contrôle a été dépassé. Pensez que la sécurité de l'utilisateur dépend de l'efficacité et de la durabilité de l'équipement. En cas de vices ou de doutes relatifs au parfait état du système de protection antichute, celui-ci ne doit plus être utilisé, jusqu'à ce qu'une personne qualifiée en la matière ait approuvé la poursuite de l'utilisation. Lors de la montée et de la descente, il faut faire particulièrement attention, car l'utilisateur n'est éventuellement pas protégé sur les 2 premiers mètres au-dessus du niveau d'accès. Avant chaque utilisation, assurez-vous que l'espace libre nécessaire est disponible en dessous de l'utilisateur. De sorte qu'en cas de chute, aucun impact sur le sol ou tout autre obstacle n'est possible.

Pendant la montée, il faut toujours faire attention aux fixations du rail de protection antichute, de l'échelle ainsi que des butées de fin de course. Il faut en général toujours s'attendre à des fixations incorrectes ou butées de fin de course manquantes. Ceci peut dans le pire des cas provoquer une chute!



Avant d'utiliser la glissière antichute, il est nécessaire, pour garantir la sécurité de service, que ces instructions aient été lues et comprises et que les directives, qui y sont contenues, soient respectées. Ces instructions d'utilisation doivent être mises à la disposition de tous les utilisateurs avant l'emploi de l'équipement de protection individuelle.

1.2 Contrôle et vérification

L'exploitant doit contrôler régulièrement l'équipement de protection individuelle. Les intervalles sont à déterminer en procédant à une évaluation des risques. Une vérification ne peut être effectuée que par une personne qualifiée en la matière.

L'équipement de protection individuelle doit être contrôlé avant la première mise en service, après des réparations et après une longue période de non utilisation. Selon les directives de HACA, le contrôle doit être effectué au moins une fois par an par une personne qualifiée en la matière. La glissière antichute ne doit être utilisée que par des personnes, qui ont été instruites pour son utilisation sûre et disposent par conséquent des connaissances nécessaires. Un équipement de protection individuelle est assigné à un utilisateur, qui en est alors responsable. Pour l'identification, la glissière antichute présente un numéro de série continue. **Avant toute utilisation, l'utilisateur doit procéder à un contrôle visuel du rail antichute et de la glissière antichute et garantir la bonne capacité d'utilisation et de fonctionnement.** La signalisation de produit, le sigle CE et le numéro de série doivent être bien lisibles. Pour la documentation de la vérification, nous vous mettons volontiers des fiches de contrôles à disposition.

Le contrôle doit se porter en particulier sur:



Le contrôle régulier permet de garantir l'efficacité et la durabilité de l'équipement de protection individuelle pour la sécurité de l'utilisateur. La vérification ne peut être effectuée que par une personne qualifiée en la matière en respectant les instructions précises du fabricant.

Pour les glissières de la série 0529.74 et 0529.7430 (ill. 2-6)

La glissière est **apte à fonctionner**, quand elle satisfait aux critères suivants : l'excentrique de frein 1x [A] ne doit pas être arrondi aux bords de frein [J] et ne doit pas bouger.

Les coulisseaux de serrage 2x [B] doivent se déplacer dans les poches de côté lors du mouvement de l'excentrique de frein.

Les ressorts 4x [C] ne doivent pas être cassés et la fonction élastique doit être garantie.

Les roulettes 7x [D] doivent être existants et librement mobiles.

L'élément d'amortissement 1x [E] ne doit pas être cassé, être poreux ou plus vieux que 6 ans.

La fermeture 1x [F] doit être librement mobile et se mettre d'elle-même en position de protection.

L'axe de frein [H] avec la roue de friction [I] doit pouvoir se tourner et être verticalement librement mobile.

L'axe de frein commandé par ressort [H] doit revenir de lui-même en position initiale.

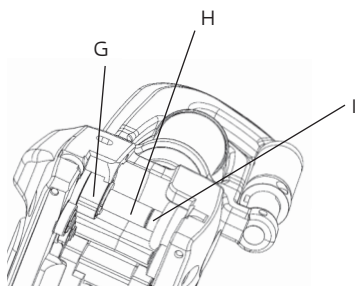
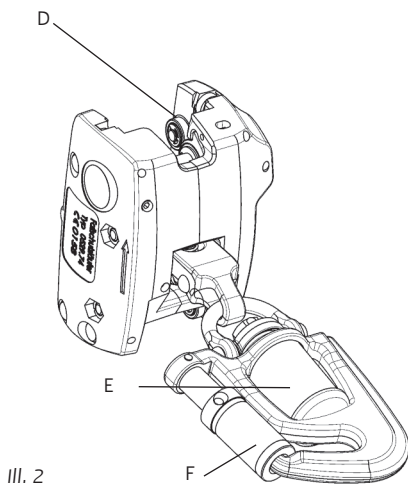
La marque d'usure ne doit pas être visible sur la surface de roulement de la roue de friction [I].

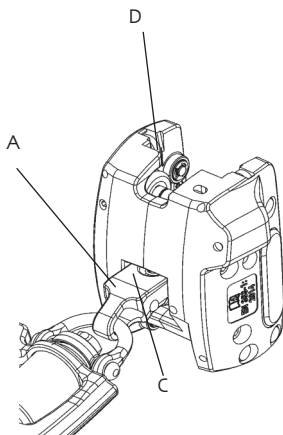
La cloche [G] du frein dépendant de la vitesse doit se tourner d'au moins 90° et retourner en position initiale par commande par ressorts (une sur-tension > 180° cause la destruction des ressorts!).

En cas de brève accélération de l'axe de frein [H] avec l'index, le mécanisme de freinage doit se déclencher et la cloche de frein [G] doit également tourner en même temps.

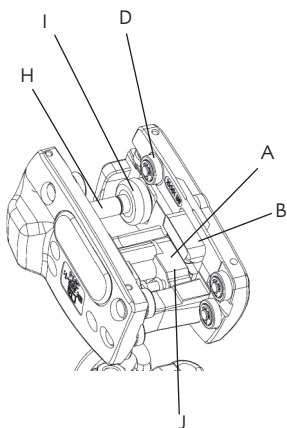


Si vous avez des doutes quand à la sûreté d'utilisation, le système ne doit pas être utilisé.

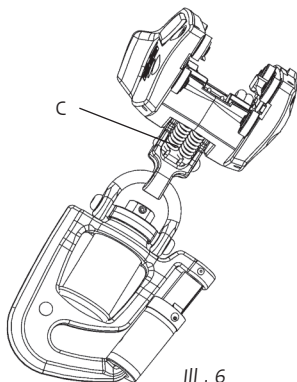




III.3



III.4



III.6

1.3 Entretien / maintenance / réparations

Les glissières antichute défectueuses ou abîmées à la suite d'une chute sont à mettre immédiatement hors service et à signaler clairement en conséquence. Des réparations ne peuvent être effectuées que par HACA ou par le personnel qualifié autorisé par HACA. Une personne qualifiée en la matière doit approuver la réutilisation de l'équipement de protection individuelle. Traitez la glissière antichute avec soin, retirez-la après l'utilisation du rail antichute, rangez-la dans une pièce sèche, toutefois pas à proximité de sources de chaleur. Elle ne doit pas être soumise à des influences nocives, qui pourraient entraver son bon fonctionnement, par ex. à des acides, lessives alcalines, fluides décapants, agents de nettoyage etc. Les glissières antichute ne doivent être ni huilées ni graissées. Elles doivent être immédiatement dégagées de la saleté ou du mortier et peuvent être nettoyées avec un chiffon humide. Les glissières antichute devenues humides sont à sécher de manière naturelle sans l'aide de sources de chaleur.



Traitez la glissière antichute en pensant à son but d'utilisation, car elle sauve votre vie et protège votre santé.

2. Utilisation de la glissière antichute

La glissière antichute ne doit toujours être utilisée qu'en liaison avec un harnais de sécurité selon EN 361, qu'en liaison avec un anneau de rattrapage signalé par un A. Le glissière antichutes **ne doit** être utilisé que de la manière prévue. La voie d'escalade ne sert qu'à surmonter les différences d'altitude. Il est interdit de travailler sur l'échelle tout en utilisant le glissière antichutes! Lors de travaux sur l'échelle, l'utilisateur doit en outre s'assurer à l'aide d'un système séparé, par exemple une corde de maintien selon la norme DIN 358. L'introduction et la sortie de la glissière antichute du rail antichute ne peuvent être effectuées qu'à partir d'une position sûre d'utilisation et aux points de retrait prévus à cet effet. Ceci peut avoir lieu en fin de rail, début de rail ou à un point de retrait rotatif. Lors du détachement hors du système antichute fermé ou lors du détachement du harnais de sécurité de la glissière antichute, l'utilisateur doit toujours auparavant se bloquer contre la chute au moyen d'un élément de liaison selon EN 358. Le mousqueton doit être accroché directement – **sans aucun élément intermédiaire quelconque** – dans l'anneau de

rattrapage avant selon EN 361. **L'utilisation d'éléments de liaison supplémentaires est interdite!** La manipulation ou la prolongation de la liaison entre le harnais de sécurité et la glissière antichute peut en-



Dans le système de protection antichute vertical, il ne doit pas y avoir d'élément intermédiaire entre le mousqueton de la glissière et l'anneau de rattrapage avant du harnais de sécurité.

Glissière antichute de la série 0529.74 et 0529.7430

Les caractéristiques de roulement des glissière antichutes et donc la facilité d'utilisation ont été optimisées pour les profils de rail.

Les combinaisons optimales sont:

- Les glissière antichutes de la série 0529.74 sont optimisées pour  profil et  profil (épaisseur du profil de rail 5mm).

- Les glissière antichutes de la série 0529.74.30 sont optimisées pour les échelles à un montant avec profil  (épaisseur du profil de rail 6 mm). Cependant, les caractéristiques de fonctionnement ne concernent que le comportement de course et non la sécurité. Cela signifie que même avec un mécanisme de glissière antichutes de type 0529.74, il est possible de courir sur l'échelle à un seul montant avec  profil sur l'échelle à un seul montant et vice versa.

Bien entendu, tous les glissière antichutes peuvent être utilisés sur tous les profils de rail sans aucune restriction de sécurité.

L'utilisateur doit contrôler au moyen de la plaque signalétique sur la glissière antichute si celle-ci est autorisée pour le dispositif de protection antichute. Ceci est signalé sur la plaque signalétique, qui doit être placée au début du dispositif de montée. En cas de doutes sur l'autorisation de la combinaison de la glissière antichute et du rail antichute, cet équipement de protection individuel ne doit pas être utilisé pour la montée et doit être ainsi mis hors service jusqu'à ce qu'une personne qualifiée en la matière ait approuvé l'utilisation future.

La glissière antichute doit être introduite dans le rail de protection antichute et poussée jusqu'à la hauteur d'environ 1 m de la hauteur stationnaire sûre. Le sens de déplacement de la glissière antichute doit être observé et est toujours indiqué par une flèche sur la glissière. Cette flèche doit toujours pointer vers le haut. Le mousqueton est équipé d'un mécanisme d'ouverture à triple

sécurité. Pour ouvrir le mousqueton, il faut poser la douille de fermeture jusqu'à la butée en direction du rail antichute, puis tourner jusqu'à la butée vers la gauche et de nouveau jusqu'à la butée dans le sens du rail antichute. Après l'accrochage du mousqueton dans l'anneau de rattrapage avant du harnais de sécurité, il faut veiller à ce que le mécanisme à fermeture automatique soit fermé.

La descente suit le même principe. Le recul léger et régulier en appui de l'utilisateur permet de générer une force de traction horizontale sur la glissière antichute. Ceci permet de déclencher le mécanisme de freinage et la glissière antichute permet une marche libre afin que l'utilisateur puisse monter. Si l'utilisateur s'arrête pendant la montée et déleste le système, le mécanisme de freinage commandé par ressorts se ferme et la glissière antichute stoppe de même.

La descente a lieu d'après le même principe.

Les bras sont délectés à la montée et à la descente. A la montée, l'utilisateur doit toujours se tenir à au moins 3 points (méthode de montée à trois points).

La glissière antichute dispose de trois fonctions de sauvetage indépendantes les unes des autres. Chaque fonction individuelle réagit à différents déclenchements, qui peuvent mettre l'utilisateur en danger et arrête la glissière antichute. Si la fonction de sauvetage horizontale ou dépendante de la vitesse est déclenchée en premier, la fonction de sauvetage verticale est alors toujours déclenchée ensuite comme deuxième redondance!

Fonction verticale de sauvetage:

En cas de chute, l'utilisateur relié au harnais de sécurité par le mousqueton fait bouger l'excentrique de frein dans la glissière antichute. La glissière antichute se coince alors, telle une pince, en l'espace de quelques millimètres sur le rail. L'intervention et l'arrêt de la glissière n'ont pas lieu de manière abrupte, comme par exemple pour les systèmes de protection antichute, dont les rails de roulement sont dotés de nervures de sauvetage ou de barreaux de sauvetage, mais sont retardés. Les charges par-à-coups ayant un effet sur les extrémités de déchargement sont ainsi réduites. Après le délestage de la glissière antichute et ainsi de l'„ouverture de pince“, cette fonction de sécurité est alors immédiatement en position d'attente.

Fonction de sauvetage horizontale:

Si une trop forte force de traction horizontale est générée lors de la montée par le culbutement de l'utilisateur, le dispositif de sécurité déclenche une opération de freinage. Ceci permet d'empêcher une culbute de l'utilisateur et il est maintenu dans un angle d'environ 45° par rapport au rail. La position de grimpe peut être à tout moment atteinte de cette position. La limitation de la force de traction horizontale est conçue de sorte qu'une montée normale soit possible. Une opération de freinage peut être déclenchée en tirant brusquement. Un délestage bref de la glissière antichute entraîne le retour du dispositif de sécurité et la glissière de sécurité est immédiatement de nouveau prête à l'utilisation.

Fonction de sauvetage dépendante de la vitesse:

Une roue de friction permet d'interroger en permanence la vitesse pendant l'utilisation de la glissière antichute. Si la glissière antichute est déplacée trop rapidement ou trop par-à-coups sur le rail antichute, le frein dépendant de la vitesse déclenche une opération de freinage. Le point de déclenchement est conçu de manière à ce qu'une montée normale soit possible. Un délestage bref de la glissière antichute déclenche le retour du dispositif de sécurité et la glissière antichute est immédiatement de nouveau prête à fonctionner.

L'élément d'amortissement vert dans le mousqueton retrouve sa forme

initiale après une charge par-à-coups. Il ne réagit pas de manière destructive comme un absorbeur d'énergie ou élément de déformation pour absorber la force d'impulsion. Ceci a l'avantage que la liaison entre l'utilisateur et la glissière antichute ne se rallonge pas de manière défavorable. Le rallongement de l'élément de liaison a un effet négatif sur la sécurité et demande le renvoi de l'utilisateur. Tous les systèmes de sécurité sont, après le déclenchement et le délestage, tout de suite de nouveau en parfait état de fonctionnement. Une autre chute dans la glissière antichute, qui pourrait par ex. avoir lieu lors de mesures de sauvetage resp. en raison de la condition physique de l'utilisateur, est empêchée dans toute son étendue et de manière optimale.

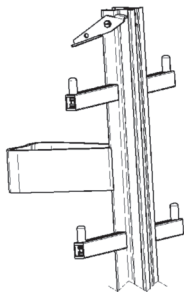
Le fonctionnement de cette série est garanti jusqu'à une position dorsale maximale de 15° et jusqu'à une position de côté maximale de 20°.

3. Accessoires

De plus amples informations et des instructions de montage détaillées pour les différents accessoires peuvent être appelées et téléchargées sur notre site Internet www.haca.com dans le domaine des téléchargements.

3.1 Rail antichute

Une échelle doit être équipée selon DIN EN ISO 14122 d'une sécurité anti-



III. 7 exemple d'échelle à un montant Al avec butée de fin de course mobile

chute à une hauteur de chute de > 3 m et selon DIN 18799 à une hauteur de chute de > 3 m. Les rails antichute troués et protégés contre la corrosion existent dans les longueurs de 1,96 m, 2,80 m, 3,64 m et 5,88 m. Les rails antichute non troués existent dans des longueurs de 6 m. Ceux-ci ne sont pas galvanisés non corrodés ou non anodisés.

Les échelons ou échelles d'accès, qui sont équipés du système de protection antichute HACA, ne doivent être utilisés qu'avec un rail antichute HACA en liaison avec un harnais de sécurité selon DIN EN 361.

3.2 Butées de fin de course

Les butées de fin de course empêchent une sortie involontaire de la glissière antichute du rail antichute. Les butées de fin de course sont à monter au début et à la fin des rails antichute ainsi qu'aux encoches et autres interruptions. Ceci est de même valable lors de l'utilisation d'une aide de montée emboîtable et pivotable. Les languettes des butées de fin de course assurent par ailleurs que la glissière antichute ne puisse être utilisée dans le rail que dans la direction effective. Il existe des cas, où le retrait resp. la mise en place de la glissière à l'extrémité supérieure n'est pas nécessaire. On peut ici monter une butée de fin de course fixe. Les languettes de sécurité doivent se mettre d'elles-mêmes en position de protection sous l'effet de leur propre poids. Le passage de la glissière antichute doit être empêché, quand les butées de fin de course se trouvent en position de protection. Il faut de plus vérifier si la glissière antichute ne peut être alors introduite que dans la bonne position.

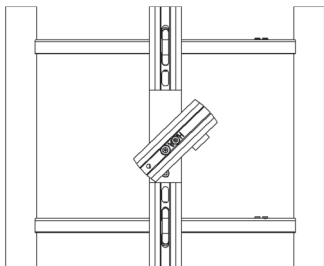
3.3 Points de retrait

Le clapet de retrait rotatif permet à l'utilisateur de retirer ou d'introduire le dispositif de protection antichute au sein d'un dispositif antichute. Pour utiliser le clapet de retrait rotatif, le boulon d'arrêt, qui se trouve au dos, est tiré vers l'arrière. Ceci permet de tourner la pièce de rail dans le sens

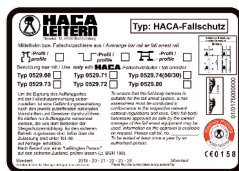


III. 8 exemple de glissière antichute en acier avec butées de fin de course mobiles du type A et du type B

des aiguilles d'une montre jusqu'à la butée et d'introduire la glissière antichute par le haut resp. de la retirer par en haut. La glissière antichute ne peut pas être introduire par le bas resp. être retirée par en bas, car une butée l'en empêche. Une fois l'opération terminée, le clapet de retrait est de nouveau tourné en position de protection dans le sens in-



III. 9 exemple de clapet de retrait rotatif



III. 10 plaque signalétique

4. Signalisations



Lire les instructions d'utilisation



Signalisation CE avec numéro du service de certification assurant la surveillance

EN 353-1 :2018

Norme européenne équipement de protection individuelle antichute

Poids minimum de l'utilisateur 40 kg

Poids maximal de l'utilisateur 150 kg



Exemple de montée conforme

Exemple de montée conforme



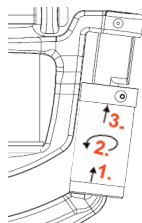
Il est interdit de se pencher sur le côté

Position accroupie interdite



Prochain contrôle

Description pour l'ouverture du mécanisme d'ouverture à triple sécurité

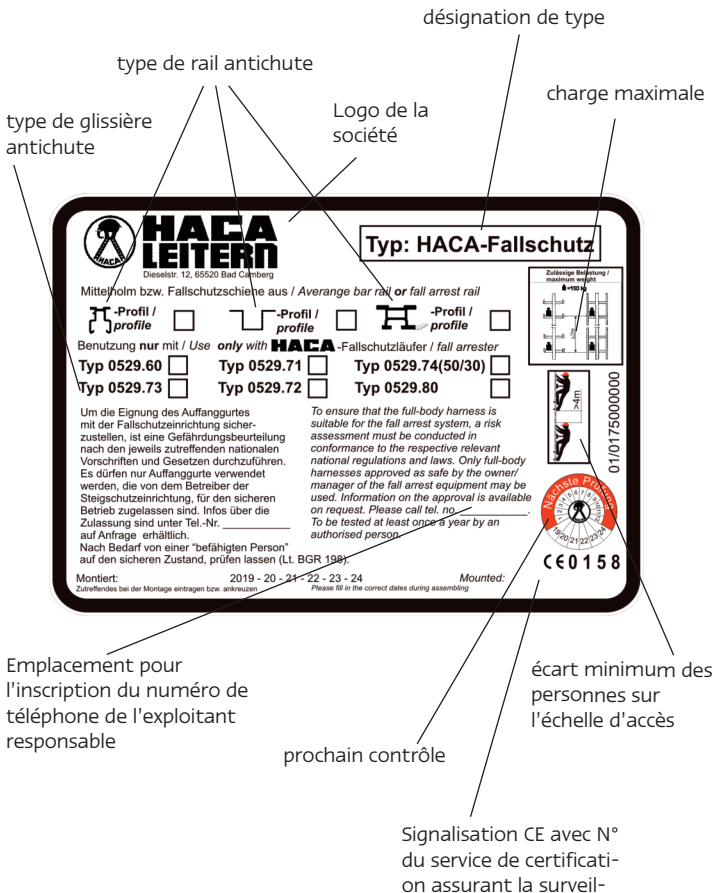


BR1101 Indice de charge interne HACA

111234 Numéro de série HACA



Sens d'avance prescrit



5. Normes et directives

Les normes et directives suivantes sont à appliquer lors du montage et de l'utilisation :

- EN 353-1 Équipement de protection individuelle contre la chute – systèmes antichute mobiles y compris guidage fixe
- EN 358 Équipement de protection individuelle contre la chute – moyens de liaison
- EN 363 Équipement de protection individuelle contre la chute – système antichute
- EN 795 Protection antichute – dispositifs d'accrochage – exigences et procédés de contrôle
- BetrSichV Décret relatif à la sécurité de service

6. Service de contrôle

Le contrôle du modèle type et la surveillance de la fabrication sont effectués par :

DEKRA Testing and Certification GmbH
 Zertifizierungsstelle
 Dinnendahlstraße 9
 D-44809 Bochum
 Tél. 0049 234 / 36960
<http://www.dekra.com>

7. Documentation

Afin d'assigner clairement les instructions d'utilisation à la glissière anti-chute, le numéro de série de la glissière est inscrit par HACA sur la première page. Tous les événements, qui ont rapport à la glissière antichute, comme par ex. la mise en service, les contrôles, les réparations, les entretiens, les maintenances, le retrait de la circulation de l'équipement de protection individuelle sont à inscrire et à documenter dans les fiches de contrôle annexées en conséquent des glissières de sécurité. Vous trouverez les instructions d'utilisation sous format électronique à l'adresse suivante: **www.haca.com**.

8. Fiche de contrôle

Formulaire pour le contrôle visuel des glissières antichute selon les directives de protection du travail et indications du fabricant.

Selon le décret sur la sécurité du travail (BetrSichV), des exigences sont prescrites et posées pour les caractéristiques des moyens de travail, ici équipement de protection individuelle. Une personne agréée*) doit contrôler l'état sûr et conforme des moyens de travail revenant.

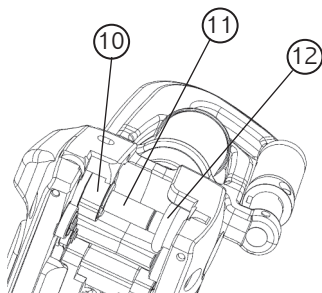
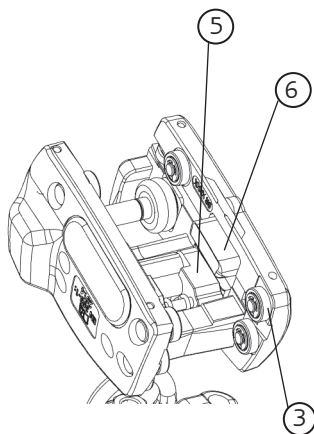
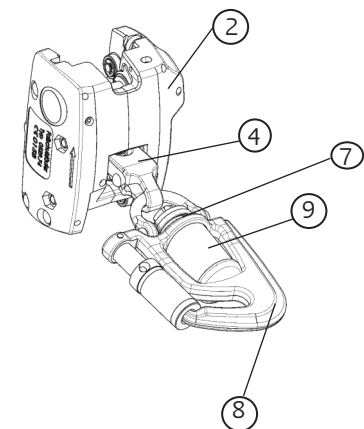
Le fonctionnement conforme et l'état sûr de tous les composants sont à contrôler visuellement.

Les intervalles de contrôle sont à fixer en fonction de la situation de service (exigences de sollicitation, fréquence d'utilisation et niveau des vices des contrôles précédents).

Les résultats des contrôles visuels sont à documenter (§ 11 BetrSichV) et à conserver.

Numéro d'inventaire de la glissière antichute:	
Service responsable/lieu:	

Version avec position de contrôle



Français

N° courant de glissière:

(Ce numéro est donné par l'exploitant.)

Réf. article/type	
Fabricant/nom du revendeur	
Date de fabrication	
Date d'achat	
Date 1ère mise en service	
Date de la destruction	
Nom de la personne agréée	
Période de contrôle (par ex. hebdomadaire, mensuelle, annuelle)	

Informations supplémentaires:

L'entrepreneur (exploitant) doit faire contrôler par une personne agréée*) le parfait état des équipements de protection individuelle antichute conformément aux conditions d'utilisation (situation de service) selon le besoin, au moins toutefois une fois par an.

L'ordre des vérifications doit être le suivant:

1. Déterminer l'identité
2. Contrôler l'intégrité
3. Contrôle d'endommagements
4. Contrôles des fonctions
5. Documenter les points 1 – 4
6. Fixer la date du prochain contrôle

*) Personne agréée – voir BetrSichV

Critères de contrôle <i>résultat de contrôle →</i>	1er contrôle		
	oui	non	
1. Est-ce que la glissière peut être contrôlée?	☐	☐	
2. Boîtier de glissière (2 moitiés de boîtier et 4 roulettes en matière plastique)			
- sans encrassement?	☐	☐	
- sans endommagement (par ex. fissures)?	☐	☐	
- signalisations lisibles?	☐	☐	
- roulettes en plastique en plastique sont tous là?	☐	☐	
- Roulettes en plastique peuvent bouger?	☐	☐	
3. Roulettes de guidage (7 roulettes à billes par glissière)			
- sans encrassement?	☐	☐	
- toutes les 7 roulettes sont là?	☐	☐	
- aucune roulette n'est endommagée (par ex. cassée)?	☐	☐	
- toutes les bagues de sécurité sont bien en place?	☐	☐	
- fonctionnement parfait?	☐	☐	
4. Ressorts (4 unités par glissière, 2 ressorts de pression au dessus et 2 ressorts de			
- sans encrassement?	☐	☐	
- ressorts intérieurs et extérieurs existent?	☐	☐	
- sans endommagements?	☐	☐	
- précontrainte existe?	☐	☐	
- fonctionnement parfait?	☐	☐	
5. Excentrique de frein (1 unité par glissière) * Contrôle au moyen d'une jauge de			
- sans encrassement?	☐	☐	
- sans endommagements (par ex. fissures)?	☐	☐	
- déplacement facile sans battement?	☐	☐	
- fonctionnement parfait?	☐	☐	
6. Coulisseaux de serrage (2 unités par glissière) * Contrôle au moyen d'une jauge			
- sans encrassement?	☐	☐	
- nombre complet?	☐	☐	
- déplacement facile sans battements?	☐	☐	
- fonctionnement parfait?	☐	☐	

	2ème contrôle		3ème contrôle		4ème contrôle		5ème contrôle	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

traction en dessous)

	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

contrôle HACA 0529710218

	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

de contrôle HACA0529710218

	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Critères de contrôle <i>résultat de contrôle</i> →	1er contrôle		
	oui	non	
7. Support pivotant (1 unité par glissière)			
- sans encrassement?	☐	☐	
- sans endommagement	☐	☐	
- facile à déplacer?	☐	☐	
- fixation n'est pas endommagée?	☐	☐	
- le fonctionnement est parfait?	☐	☐	
8. Mousqueton (1 unité par glissière)			
- sans encrassement?	☐	☐	
- sans endommagement?	☐	☐	
- fermeture est facile à actionner?	☐	☐	
- fermeture ferme d'elle-même?	☐	☐	
- le fonctionnement est parfait?	☐	☐	
9. Élément amortisseur			
- la matière plastique est claire et transparente?	☐	☐	
- n'a aucune fissure, creux ou endommagement?	☐	☐	
- n'a pas plus de 6 ans?	☐	☐	
10. Cloche de frein			
- peut se déplacer?	☐	☐	
- peut être tournée de 90° et revient en place automatiquement?	☐	☐	
- s'enclenche en cas d'accélération axiale?	☐	☐	
11. Axe de frein			
- peut se tourner et se déplacer librement?	☐	☐	
- revient en position initiale par commande des ressorts?	☐	☐	
12. Roue de friction			
- librement mobile?	☐	☐	
- aucune marque d'usure n'est détectée?	☐	☐	
13. Fonction de frein			
- glissière freine à pièce de contrôle de 4 mm?	☐	☐	
14. Résultat de contrôle			
- l'appareil peut être encore utilisé?	☐	☐	
- Personne responsable informée?	☐	☐	

[illegible]

15. Raison du traitement:

Date

16. Dommages constatés:

Date

17. Mesures prises par le responsable:

oui non

Destruction effectuée

☐☐

Réparation effectuée

☐☐**18. Le feu vert est donné pour la glissière**☐☐

Date

Signature

19. Prochain contrôle le:

oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐